

Appendix
(R.)24th April.

A. I have sometimes made applications on the part of different Tribes, and they were always readily attended to.

Q. Do you know if the Indians of the Sault St. Louis applied for their Seigniorial Property, and if it was restored?

A. As far as my recollection goes there was such an application, and I have heard that they were partly successful.

By the PRESIDENT.

Q. Do you know in what state is the Church and Parsonage House at Lorette?

A. Much in want of repair, but since the extinction of the Order of Jesuits the Indians are no longer able to make the necessary repairs on account of their poverty.

Q. Have the Indians ever complained to you of want of means to suppress the disorders frequently occasioned by white people resorting to their Village?

A. Yes, they say that they can easily keep their own people in order, but that they have no authority over the Whites; I told them I knew of no remedy but in the Law.

By Mr. TASCHEREAU.

Q. Do you think that it would be desirable to establish Schools in the Indian Villages?

A. Yes; I think it would be very useful; at Lorette they have a Huron School-master whom they have supported in part at their own expenses—He also receives something from Government.

THURSDAY, 22d April, 1819.

PRESENT:—Messieurs Neilson, (Chairman), Taschereau, Bellet, A. Stuart, and Blanchet.

The Committee appointed by a Resolve of the House, of the 26th January last, to whom was referred the Petition of Nicolas Vincent, and other Indians settled at the Village of Lorette, with an instruction to enquire into the expediency of making legislative provision for more effectually ameliorating the condition of the Indian Tribes of this Province; Report in part:—

That they have been prevented, by their attention to the other business of the Session, from prosecuting the enquiries referred to them, to the necessary extent.

They have, however, proceeded to examine several persons on the claims and grievances set forth in the Petition of the Lorette Indians, which examinations they now respectfully submit to the House.

J. NEILSON,
Chairman.HOUSE OF ASSEMBLY—COMMITTEE ROOM,
MONDAY, 22d February, 1819.

Appendix

(S.)

24th April.

IN Committee to draw up, First, A general statement of the Receipts of the Provincial Revenue of the Crown and of the Disbursements by the Receiver General, from the date of the Constitution to the present time.

Secondly, A detailed statement of all the appropriations made by the Legislature and of the amount paid upon each of them by the Receiver General, from the date of the Constitution to the present day.

Thirdly, To state the Balance of the Monies in the hands of the Receiver General belonging to the Province.

PRESENT.—Messrs. Blanchet, Davidson, and Cuvillier.

Mr. Blanchet called to the Chair.

Read the Order of Reference.

The Committee agree that a Message be sent to the Legislative Council to require the attendance of the Honourable Mr. Hale, one of their Members, to appear before this Committee.

Ordered, That the Chairman do move the House to send the said Message to the Legislative Council.

The Committee also agree that a Message be sent to the Honourable John Young, to desire his attendance before this Committee, to-morrow at 2 o'clock in the afternoon.

The Committee then adjourned 'till to-morrow at two o'clock afternoon.

TUESDAY, 23d February, 1819.

PRESENT.—Messrs. Neilson, Blanchet, Davidson, Cuvillier, and Panet.

Mr. Blanchet called to the Chair.

Read the Order of Reference.

Adjourned until to-morrow, Wednesday the 24th inst. at the hour of eleven in the forenoon.

WEDNESDAY, 24th February, 1819.

PRESENT.—Messrs. Neilson, Blanchet, Davidson, and Cuvillier.

Mr. Blanchet called to the Chair.

Your Committee examined the Honourable John Hale.

Your Committee having considered the evidence, and the whole matter referred, are of opinion—

That there be presented to His Grace the Governor in Chief an address, praying he would be pleased to order the proper Officers to lay before this House, an Account of the Sums expended or advanced to Commissioners under the several Acts of Appropriation by the Provincial Legislature, and to state the sums expended on each appropriation.

SATURDAY, 24th April, 1819.

PRESENT.—Messrs. Blanchet, Neilson, and Panet.

Mr. Blanchet in the Chair.

Your Committee have the honour to lay before your Honourable House, a statement of the Public Revenue of Lower-Canada,

R. J'ai quelquefois fait des applications de la part de différentes Nations, et elles ont toujours été promptement écoutées.

Q. Savez-vous si les Sauvages du Sault Saint Louis ont fait application pour leurs Seigneuries et si elle leur a été rendue?

R. Autant que je puis me rappeler il y a eu une telle application, et j'ai entendu dire qu'ils avoient réussi en partie.

Par le PRESIDENT.

Q. Savez-vous en quel état est l'Eglise et le Presbytère?

R. Ils ont grand besoin de réparations; mais depuis l'extinction de l'Ordre des Jésuites les Sauvages ne sont plus en état de faire les réparations nécessaires, à cause de leur pauvreté.

Q. Les Sauvages se sont-ils jamais plaints à vous du manque de moyens pour supprimer les désordres fréquemment occasionnés par les Blancs qui vont à leur Village?

R. Oui, ils disent qu'ils peuvent aisément tenir leurs gens dans l'ordre, mais qu'ils n'ont point d'autorité sur les Blancs; je leur dis que je ne connoissois point d'autre remède que dans la loi.

Par Mr. TASCHEREAU.

Q. Croyez-vous qu'il seroit à désirer qu'il fût établi des Ecoles dans les Villages Sauvages?

R. Oui, je crois que ce seroit très-utile; à Lorette ils ont un Maître d'Ecole Huron qu'ils ont supporté en partie à leurs propres frais. Il reçoit aussi quelque chose du Gouvernement.

JEUDI, 22 Avril, 1819.

PRESENS.—Messieurs Neilson, (Président), Taschereau, Bellet, A. Stuart et Blanchet.

Le Comité nommé par une Résolution de la Chambre du 26 Janvier dernier, auquel a été référée la Requête de Nicolas Vincent, et autres Sauvages établis au Village de Lorette, avec instruction de s'enquérir s'il étoit expédient de faire quelque provision législative pour améliorer l'état des Nations Sauvages en cette Province, fait rapport en partie,

Que vù l'attention qu'il a été obligé de donner aux autres Affaires de la Session, il n'a pu continuer, autant qu'il auroit été nécessaire, les enquêtes qui lui ont été référées.

Il a néanmoins procédé à examiner diverses personnes au sujet des Réclamations et des Grievs énoncés dans la Requête des Sauvages de Lorette, lesquels examens il soumet maintenant respectueusement à la Chambre.

J. NEILSON,
Président.CHAMBRE D'ASSEMBLEE,—CHAMBRE DE COMITE',
LUNDI, 22e. Février, 1819.Appendice
(S.)24^e Avril.

EN Comité pour prendre, 1o. Un Etat général de Recette des Revenus Provinciaux de la Couronne et des Déboursés par le Receveur Général, depuis le commencement de la Constitution jusqu'à ce période.

2o. Un Etat détaillé de toutes les appropriations faites par la Législature, et du Montant payé sur chacune d'icelle par le Receveur Général, depuis le commencement de la Constitution jusqu'à ce jour.

3o. Pour établir la balance des Argens entre les mains du Receveur Général appartenant à la Province.

PRESENS.—Messieurs Blanchet, Davidson et Cuvillier.

Mr. Blanchet appelé à la Chaire.

Lu l'Ordre de Référence.

Le Comité est convenu qu'un Message soit envoyé au Conseil Législatif pour demander qu'il soit permis à l'Honorable Mr. Hale, un de leurs Membres, de paroître devant ce Comité.

Ordonné, Que le Président fasse motion dans la Chambre, que ledit Message soit envoyé au Conseil Législatif.

Le Comité est aussi convenu qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable John Young, pour le prier de venir devant ce Comité demain à deux heures de l'après-midi.

Le Comité s'est alors ajourné à demain à deux heures de l'après-midi.

MARDI, 23e. Février, 1819.

PRESENS.—Messieurs Neilson, Blanchet, Davidson, Cuvillier et Panet.

Mr. Blanchet appelé à la Chaire.

Lu l'Ordre de Référence.

Ajourné à demain, Mercredi le 24 du courant, à Onze heures du matin.

MERCREDI, le 24 Février, 1819.

PRESENS.—Messieurs Neilson, Blanchet, Davidson et Cuvillier.

Mr. Blanchet appelé à la Chaire.

Votre Comité a examiné l'Honorable John Hale.

Votre Comité ayant considéré les témoignages et les objets qui lui ont été référés, est d'opinion, qu'il soit présenté une Adresse à Sa Grace le Gouverneur en Chef, le priant de vouloir bien ordonner aux Officiers à qui il appartient de mettre devant cette Chambre un Compte des Sommes dépensées ou avancées à des Commissaires en vertu des différens Actes d'appropriation passés par la Législature Provinciale, mentionnant les Sommes non dépensées sur chaque appropriation.

SAMEDI, 24e Avril, 1819.

PRESENS.—Messieurs Blanchet, Neilson, et Panet.

Mr. Blanchet dans la Chaire.

Votre Comité à l'honneur de mettre devant votre Honourable Chambre un état du Revenu Public du Bas-Canada, depuis l'an-